

à l'heure si nous avions l'intention de faire un «flibuster», que trois députés libéraux, deux du Nouveau parti démocratique et un du parti progressiste conservateur ont déjà pris la parole, alors qu'un seul représentant de notre groupe a participé au débat. Je crois que l'honorable député de Cochrane devrait s'adresser aussi aux conservateurs progressistes et aux néo-démocrates, car certains d'entre eux vont certainement exprimer une opinion contraire à la sienne. Il a raison de nous inviter à partager son opinion, mais nous sommes absolument libres, je crois, car nous sommes encore régis par un gouvernement démocratique.

Je veux quand même bien établir les faits avant de voter. Je m'en tiens donc toujours aux priorités, que j'ai promis à tous mes concitoyens de défendre envers et contre tous.

Voilà pourquoi je préviens le gouvernement qu'il me sera impossible de voter en faveur du bill C-242 avant que le gouvernement ait accepté les trois priorités suivantes. Premièrement, le rajustement des allocations familiales, selon la hausse du coût de la vie, tout en maintenant leur universalité. Deuxièmement, la majoration immédiate de l'exemption de base de l'impôt sur le revenu fédéral à \$5,000 pour les couples mariés et à \$3,000 pour les célibataires. Troisièmement, l'établissement d'un secrétariat dans la circonscription de Roberval, pour assurer des services convenables aux citoyens.

Si nous sommes des législateurs, nous sommes aussi les représentants élus par nos électeurs, en même temps que des travailleurs sociaux par excellence auprès de ceux qui font appel à nos services.

Tout ceci se concrétise par le dévouement, bien sûr, mais aussi par le signe de «piastre». C'est pourquoi je soutiens que c'est le devoir du gouvernement de nous assurer les moyens nécessaires à l'accomplissement de notre travail. Nous réclamons ces services depuis près de neuf ans, et jamais nous n'avons eu gain de cause.

La province de Québec a pourtant donné l'exemple à Ottawa à ce sujet, et ce, alors qu'Ottawa retire beaucoup plus de taxes des citoyens.

Nous demandons aussi depuis longtemps que le gouvernement paie nos dépenses d'automobile, quand nous travaillons dans notre circonscription, et, encore là, nous n'avons que des promesses. Je me suis laissé dire par plusieurs députés: Avec l'augmentation, tu vas pouvoir établir ton secrétariat dans ta circonscription. Ce secrétariat est déjà établi, mais j'en défraie le fonctionnement.

Cette augmentation sera presque neutralisée par la double imposition. En effet, sur les \$6,000 imposables, je devrai payer \$3,000 en impôts seulement. Et si j'utilise le reste pour payer un salaire à un jeune homme, le ministre du Revenu national (M. Gray) ira encore chercher \$1,200 dans les goussets de ce jeune travailleur. Ceci démontre que l'augmentation aura pour effet d'accroître les recettes du trésor fédéral de \$4,200, alors qu'il ne restera que \$1,800 pour rendre quelques services à mes concitoyens. Voilà bien la manière d'agir et de taxer du gouvernement. Il semble promettre un éléphant, et il livre une souris. Mais les contribuables, eux, paient les dépenses.

Je ne puis donc entrer dans ce jeu hypocrite, parce que j'ai toujours été loyal envers les miens. Après l'acceptation immédiate de ces trois priorités, je serai disposé à étudier de nouvelles augmentations des indemnités parlementaires.

Je suis étonné de constater que le gouvernement, après huit ans, propose une telle augmentation. Je considère qu'il aurait été beaucoup plus logique d'ajuster les indemnités des députés tous les ans, comme dans l'industrie ou ailleurs, en tenant compte de la hausse du coût de la vie. Mais il semble que le gouvernement ne peut jamais être aussi logique que tous les autres. Il est bien entendu que, depuis huit ans, nos dépenses ont augmenté, comme celles de tous les autres citoyens, et cela me fait bien rire quand j'entends un chef syndical comme M. Laberge se scandaliser de cette hausse. Je dirai à M. Laberge, s'il veut être honnête pour une fois, de se mettre à table avec une dizaine de ses membres et faire le calcul de ses augmentations de salaires et de dépenses depuis huit ans. Je crois qu'il n'osera même plus ouvrir la bouche!

Ce n'est pas que je ne me rende pas compte du besoin d'un ajustement, mais c'est une question de principe et de loyauté envers mes électeurs. Et pour répondre à ceux qui prétendent que le député se la coule douce aujourd'hui, je les invite, comme je l'ai fait l'an dernier, à me suivre durant une semaine seulement. Je prétends que peu d'ouvriers travaillent pendant autant d'heures par semaine.

Quant à moi, ma semaine commence à 4 heures le lundi matin, alors que je quitte ma ville de Mistassini, pour me rendre à Ottawa, parcourant 500 milles en voiture pour arriver à l'ouverture de la séance de la Chambre, à 2 heures de l'après-midi et siéger jusqu'à 10h30.

Du mardi au vendredi, j'entre au parlement à 8h.30 du matin, pour sortir qu'à 10h.30, quelquefois à 11 heures, le soir, sauf le mercredi, où j'en sors à 6 heures, et le vendredi, alors que je dois quitter Ottawa vers 5 heures de l'après-midi, pour arriver dans ma circonscription à 1 heure du matin. Le samedi, à 8 heures du matin, je dois entrer à mon bureau, pour ne le quitter que tard dans la nuit. Le dimanche, quand il ne s'agit pas d'assister à des réceptions ou à des rencontres dans les municipalités, il faut recevoir les électeurs au bureau et repartir le lendemain matin à 4 heures pour parcourir de nouveau 500 milles.

Monsieur l'Orateur, je m'excuse d'avoir donné tous ces détails, mais il faut que tous les Canadiens sachent la vérité au sujet des députés. Ce n'est certes pas les journalistes qui le feront pour nous. On dira peut-être: Oui, mais tous ne font pas cela!

Connaissant parfaitement la situation depuis près de neuf ans, je n'ose plus juger personne, parce que je serais certain de me tromper à 95 p. 100. Connaissant plus intimement mes collègues, les députés du Ralliement créditiste, avec qui j'ai le bonheur de travailler, je puis certifier que tous donnent le meilleur d'eux-mêmes. Et notre seule raison d'être au Parlement est de lutter pour nos principes et de demeurer loyaux à ceux qui nous ont délégués. Et c'est justement à cause de ces principes et de cette loyauté que nous ne pouvons accepter le bill C-242 tel que rédigé, principalement à cause de sa deuxième partie, relative à l'augmentation de traitement des sénateurs.

Comme je l'ai déjà dit et répété à la Chambre, je suis absolument contre l'augmentation de traitement des sénateurs; je suis tout simplement en faveur de l'abolition du Sénat, afin que ceux qui administrent réellement le pays aient plus d'espace à leur disposition.